

La Livebox d'Orange adopte à son tour l'illimité vers les mobiles

Orange n'avait pas caché [son intérêt pour la question](#). L'opérateur vient de décider à son tour à proposer les appels en « illimité » vers les mobiles de tous les opérateurs depuis la Livebox. Une nouvelle offre disponible aux abonnés haut débit triple play à partir du 15 février prochain, signale [l'Espresso.fr](#).

Cette nouvelle option a néanmoins un coût : le client Livebox d'Orange devra déboursier 3 euros par mois en plus de son abonnement initial pour pouvoir en profiter. Une tarification similaire à [celle de SFR](#) pour le même service. Une occasion pour les deux acteurs de se distinguer des presque 6 euros supplémentaires de la [Freebox Revolution](#). Cette option peut être souscrite pour les clients titulaires d'une offre Orange Net Plus, Formule Plus et Orange Fibre.

En revanche, les abonnés quadruple play Orange Open bénéficieront de l'appel en « illimité » vers les mobiles depuis la LiveBox de manière automatique et sans frais supplémentaire. Et ce à partir du 1er février. Cette offre concerne les clients ayant souscrit, en plus de leur offre triple play, un abonnement mobile de la gamme Open (Open 1, Open 2, Open 3, Open 24/7).

A noter qu'ici, Orange ne donne pas de limite à son « illimité ». Une pratique bancaire régulièrement dénoncée par l'UFC-Que Choisir, qui a récemment [cloué Free au pilori](#) concernant le manque de transparence des conditions d'utilisation des appels vers les mobiles depuis la FreeBox.

Orange rejoint ainsi Free et SFR sur le terrain de l'illimité fixe vers mobiles. Seuls Bouygues Telecom et Numéricâble font durer le suspense. Pour combien de temps?